

Bussy en Othe, le 22/03/2021

Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique ordinaire à la Mairie, le :

Lundi 29 mars 2021 à 19h00

Afin de suivre les directives sanitaires, cette réunion se déroulera à huis-clos.

Ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 février 2021
- 2 Approbation du compte de gestion 2020 budget commune
- 3 Approbation du compte de gestion 2020 budget assainissement
- 4 Approbation du compte de gestion 2020 budget périscolaire
- 5 Approbation du compte administratif 2020 budget commune
- 6 Approbation du compte administratif 2020 budget assainissement
- 7 Approbation du compte administratif 2020 budget périscolaire
- 8 Affectation des résultats budget commune
- 9 Affectation des résultats budget assainissement
- 10 Affectation des résultats budget périscolaire
- 11 Vote de 2 taxes
- 12 Vote du budget primitif 2021 commune
- 13 Vote du budget primitif 2021 assainissement
- 14 Vote du budget primitif 2021 périscolaire
- 15 Régularisation comptable sur exercice antérieur
- 16 Questions diverses.

